

MARCHÉS PUBLICS : LES LAURÉATS DU PRIX YVES CABUY



> Yves Cabuy fut le Directeur des Marchés Publics

Les services de Bruxelles Pouvoirs locaux (BPL) sont organisés en deux pôles de compétence principaux : l'organisation, la tutelle et le conseil, et le soutien aux politiques publiques.

L'administration dite « de tutelle » exerce essentiellement la mission historique du contrôle de la légalité et de l'intérêt général à l'égard des pouvoirs locaux bruxellois. Ainsi, la **direction des Marchés publics locaux** contrôle l'attribution des marchés publics et contrats de concession locaux, s'investit dans les tâches de formation et de conseil. Elle participe également à des groupes de travail techniques organisés à différents niveaux de pouvoir et contribue à la réforme de la réglementation (au sein de la Commission des marchés publics, notamment).

Par ailleurs, dans le cadre de sa mission d'expertise et de conseil, menée quotidiennement au travers de contacts et d'échanges entre agents régionaux et locaux, de réunions de travail ou de séances d'information, la direction des Marchés publics locaux peut être amenée à fournir un accompagnement juridique et technique dans le cadre d'un projet nécessitant la conclusion d'un ou de plusieurs marchés publics ou contrats de concession, en amont et en aval de la prise de décisions.

Le service s'investit également dans des initiatives permettant à des agents des pouvoirs locaux, ou issus d'instances régionales, de se former au métier d'acheteur public ou **d'améliorer leurs connaissances en matière de marchés publics** (formation de recyclage suite à l'entrée en vigueur de nouvelles dispositions, soutien au groupe de travail et d'information sur les marchés publics par des interventions

susceptibles d'intéresser ses membres et de contribuer à une meilleure pratique de la matière...).

C'est dans ce cadre d'amélioration, de perfectionnement, que le **concours « Prix Yves Cabuy »** a été créé, dans le but de valoriser des initiatives prises en vue de professionnaliser les procédures de marchés publics. Nous vous en avons parlé dans notre Trait d'Union 122.

Yves Cabuy, directeur de la direction des Marchés publics locaux jusqu'à son décès en 2016, a incarné, et ce bien avant certaines recommandations de la Commission européenne, tant par son discours que son action, la professionnalisation de la passation des marchés publics locaux.

L'administration récompense trois initiatives exceptionnelles se rapportant au « Management », à la « Mutualisation » et au « Partage des connaissances » en matière de marchés publics. Les prix de cette première édition ont été attribués en octobre 2021.

VILLE DE BRUXELLES : UNE CENTRALE DE MARCHÉ CYBERSÉCURITÉ

Dans la catégorie « **Mutualisation** », un prix a été attribué à la Ville de Bruxelles, via son opérateur i-City, lequel a créé une **centrale de marché en matière de cybersécurité**.

Ce marché de services de sécurité informatique porte plus précisément sur l'évaluation des contrôles de sécurité, le centre opérationnel de sécurité (dit « SOC¹ »), et les ressources et produits de sécurité et de réseaux

La particularité qui a valu à ce marché de recevoir le prix « mutualisation » et qu'il est ouvert, en centrale d'achat à titre gratuit. Dès lors, il est utilisé par 54 pouvoirs adjudicateurs dans toute la Région bruxelloise et la Région wallonne: de la commune d'Uccle jusqu'à la Banque Nationale de Belgique ou la RTBF, en passant par la Ville de Liège et le CIRB.

Ce marché de grande ampleur, et dont la valeur estimée totale s'élevait à 250.000.000 €, a généré la réception de 45 offres pour pas moins de 10 soumissionnaires

Au final, on y trouve 9 lots à prix fixes : 4 pour des tests d'intrusion et 5 pour le SOC et le Service catalogue

Ce marché devrait permettre d'améliorer significativement la Cybersécurité des Pouvoir Adjudicateurs pour les 7 prochaines années.

1. Le Security Operation Center, ou centre opérationnel de sécurité en français, désigne une division de l'entreprise qui assure la sécurité de l'organisation, et surtout le volet sécurité de l'information. Le SOC est chargé de superviser les systèmes d'information au sein des entreprises afin de se protéger des cyberattaques et de veiller à la sécurité informatique sur l'ensemble des infrastructures installées.



> Les lauréats du prix Yves Cabuy



> L'équipe de la centrale d'achat du CPAS de Bruxelles

> Voir aussi

La stratégie de cybersécurité de la Ville, dans laquelle s'inscrit cette initiative, a été présentée dans notre [Traité d'Union 124](#).

LE MANAGEMENT DE LA CENTRALE D'ACHATS DU CPAS DE BRUXELLES

La Centrale d'Achats du CPAS de la Ville de Bruxelles a obtenu le prix du public, et celui de la catégorie « Management ».

« C'est un prix très important pour l'image de notre organisation car il est remis par BPL (la tutelle régionale). Celle-ci veut que tous les autres pouvoirs locaux suivent notre modèle. Par ailleurs, nous serons invités souvent pour présenter notre projet aux autres pouvoirs locaux », réagit Sanaa Benzid, directrice de la Centrale d'Achats.

Ce prix est également l'occasion de souligner le savoir-faire d'équipes trop peu souvent mises en avant, car travaillant sur une matière extrêmement complexe, et pourtant indispensable dans une administration.

Dans leur présentation « Evolution et professionnalisation de la Centrale d'Achats du CPAS de la ville de Bruxelles », les lauréats ont exposé la manière dont le département a amélioré les procédures internes et professionnalisé son service en fédérant ses acheteurs autour du projet « marchés publics ». « Ce n'est pas facile car ce n'est pas une matière sexy », explique encore Sanaa. Mais à force de travail, « les acheteurs de notre centrale d'achats deviennent des professionnels, agiles et passionnés de la matière car ils ont compris le « pourquoi », le « pour qui » et évidemment car ils ont obtenu le savoir-faire que le CPAS de la Ville de Bruxelles leur a permis d'acquérir », ajoute-t-elle.

Cette manière de faire a été plébiscitée par le jury dans la catégorie « Management ». Le prix du public

fut lui la cerise sur le gâteau. « Lors de la cérémonie, les lauréats des trois catégories ont présenté leur projet, suite à quoi, le public devait choisir son initiative préférée. Le public a voté pour nous car il a trouvé notre projet dynamique et que celui-ci répondait aux besoins de leur propre centrale d'achats. Quelqu'un m'a dit que nous avons été le coup de cœur du public. C'est très touchant », se réjouit encore Sanaa.

PRIX DE LA MUTUALISATION AU GROUPE DE TRAVAIL SUR LES MARCHÉS PUBLICS

Enfin, c'est le dynamique Groupe de travail intercommunal bruxellois des marchés publics (dit « GTI MP BXL ») qui a été honoré dans la catégorie « Partage des connaissances ». Rencontre avec sa responsable, M^{me} Martine Draps.

Quelle est la genèse de cette initiative ?

Martine Draps : « En 2009, à l'initiative de la commune d'Ixelles, en collaboration avec la direction des marchés publics de la région de Bruxelles, dont Yves Cabuy était alors le directeur, les administrations communales se sont rassemblées et ont décidé de se rencontrer pour échanger leurs bonnes pratiques et faire face aux problématiques qu'elles rencontraient dans le cadre de l'élaboration des marchés publics.

Ses objectifs principaux sont la **mise en commun des bonnes pratiques, des connaissances et des expériences** dans le cadre du prescrit légal et du traitement des dossiers marchés publics.

Si le projet a été installé en 2010 devant les secrétaires et receveurs communaux des 19 communes, il poursuit depuis ses activités en tant qu'initiative spécifique de collaboration intercommunale avec engouement et enthousiasme. Il répond à la fois aux attentes des administrations publiques



> La cérémonie de la remise des prix

appartenant à la région bruxelloise, en ce compris les CPAS et des zones de Police.

Depuis le 1^{er} janvier 2020, la commune de Saint Gilles héberge la coordination du Groupe de Travail et a, à cette fin, procédé à l'engagement d'un agent de niveau A à mi-temps.

Le GTI MP BXL est soutenu par l'Administration des Pouvoirs locaux (Direction des marchés publics) dont les représentants assistent régulièrement aux réunions de travail. »

Qui réunit-il et comment fonctionne-t-il ?

Martine Draps : « Le GTI MP BXL réunit l'ensemble des agents-acheteurs appartenant aux 19 administrations communales, 19 CPAS et 6 Zones de Police de la région bruxelloise. Le nombre de ses membres va croissant depuis sa création : aujourd'hui le GTI MP bxl regroupe environ 250 membres.

Il fonctionne via une boîte mails, un site propre (en construction), ... et une coordination générale du groupe. Un plan d'action porte sur l'organisation de réunions trimestrielles, lieux d'échanges de bonnes pratiques et de discussions quant à la politique à mener en la matière et d'un colloque annuel abordant un thème en lien avec les marchés publics et qui se veut à la fois orienté sur la légalité et sur la pratique. En lien avec un thème d'actualité, ce dernier invite toujours des orateurs de grande qualité.

Au sein de ses membres est élu un comité restreint (son Bureau) qui établit le budget annuel lié à la gestion du GTI MP BXL, les ordres du jour des réunions plénières, des thèmes et intervenants à inviter, et de toutes décisions à prendre quant au fonctionnement du groupe.

Le Bureau se réunit autant de fois que nécessaire mais les réunions plénières sont trimestrielles.

Les réunions offrent l'occasion pour nos membres d'échanger librement et de manière informelle à propos de leur métier et des problématiques rencontrées. Ce sont des moments incontournables et importants.

L'orientation des actions menées par le groupe tend à la connaissance la plus pointue en matière de marchés publics afin que soit garantie la légalité des procédures et des marchés menés à terme par les administrations participantes. »

Quels sont ses rapports avec la Région, avec Brulocalis (et autres si nécessaires) ?

Martine Draps : « Le GTI MP bxl fonctionne avec l'aide de la région via un subsidie propre aux initiatives spécifiques, et un soutien juridique de la tutelle régionale via la Direction des marchés publics au sein de Bruxelles Pouvoirs Locaux. »

Quelles sont ses grands succès... et ses principales difficultés ?

Martine Draps : « Au rang des succès, je pointerais ses colloques, ses formations, mais aussi l'engagement des membres, l'élargissement constant de leur nombre.

Actuellement les effets de la pandémie empêchent cependant les rencontres en présentiel. Parmi les autres difficultés, je relève parfois des contraintes budgétaires. »

Quels sont les grands dossiers sur lesquels le GT a travaillé ?

Martine Draps : « Par le passé le GTI MP BXL a travaillé sur l'élaboration de centrales d'achats, mais vu le contexte de la nouvelle loi communale, si des initiatives ont vu le jour précédemment, ce n'est plus le cas aujourd'hui. »

Que peut-on en attendre en 2022 ?

Martine Draps : « Un nouveau site sous format de plateforme d'échanges de documents (entre autres pour des cahiers des charges), de veille juridique et d'actualités en matière de marchés publics à destination de nos membres.

Mais aussi, vu leur succès, de nouvelles matinées de formation à la passation et à l'exécution des marchés publics (on compte 70 inscrits à chaque session), des réunions plénières en présentiel (dans la mesure du possible) qui aborderont des thèmes d'actualités et répondront aux questions posées par les agents des pouvoirs locaux.

Et enfin on envisage d'élargir notre groupe aux asbl para-communales qui souhaiteraient de l'aide dans la gestion de leur MP. »

Que vous apporte le prix Yves Cabuy ?

Martine Draps : « La reconnaissance de l'initiative, de sa notoriété et de son succès auprès des administrations régionales bruxelloises. »

2. Mais des centrales d'achat se créent encore comme en témoigne le prix Cabuy reçu par i-City dont nous traitons dans cet article.